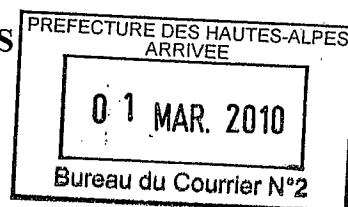


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes des Deux Buëch



Séance du : 22 février 2010

Convocation du : 16 février 2010

Objet : Nouveaux locaux. Demande DGE : actualisation plan de financement.

L'an deux mille dix, le vingt deux février à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni en mairie de la Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel MESCLE, Président.

Secrétaire de séance : M. Maurice Chautant

Etaient présents : R.Fournel, M. Barthelemy, A. Meier, G. Pitaval, P. Schiazza, B. Faure, G. Lesbros, M. Mescle, J.-M. Bermond, R. Basset, J-F. Carré, M. Chautant, F. Roux, J-L. Pelloux, P. Aubin, A. Chevalier, G. Jullien

Etaient excusés : Claudette Mezière, Jean-Claude Salles, Gérard Garcin
Francis Reynaud excusé remplacé par Michel Lonni
Martine Barbet excusée remplacée par Marc Rosenstiel

Le Président Michel Mescle informe le conseil communautaire de l'instruction des demandes de subvention auprès des financeurs, pour l'opération

« **construction de nouveaux locaux** »

Le coût prévisionnel de cette opération a été estimé à 1 655 000 € HT.

Afin de réunir le plus de cofinancements possibles, le Président propose de répartir la dépense sur deux exercices 2010 et 2011.

Le nouveau plan de financement serait alors le suivant :

	Dépenses	Recettes
1° phase 2010 :	827 500 € HT 162 190 € TVA 989 690 € TTC	Etat & Conseil Général : 662 000 € CC des Deux Buëch : 165 500 €
2° phase 2011 :	827 500 € HT 162 190 € TVA 989 690 € TTC	Etat & Conseil Général : 662 000 € CC des Deux Buëch : 165 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'approuver la proposition ci-dessus
- de confier au Président les démarches administratives correspondantes.

Votants = 19
Pour = 18
Contre = 0
Abstention = 1

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président - Michel Mescle

